

Ouverture d'un atelier de formation des personnels de police sur la prise en charge des enfants en conflit avec la loi

Un atelier de formation des personnels de police sur la prise en charge des enfants en conflit avec la loi a débuté ses travaux hier à Nouakchott.

L'atelier qui se déroule du 5 au 9 Octobre courant est organisé par le ministère de la Justice avec la collaboration de l'UNICEF et a pour objectif de coordonner la coopération entre la justice, la police et la société civile pour combattre la délinquance juvénile. L'atelier qui regroupe 70 participants issus des secteurs concernés traitera de la protection des enfants en conflit avec la loi. Ouvrant les travaux de l'atelier, M.



Diabira Bakary, ministre de la Justice a loué les objectifs visés par cette rencontre qui traite d'importants thèmes présentés par des juristes et des professionnels spécialisés et compétents dans les

affaires relatives aux problèmes des mineurs.

Le ministre a ensuite rappelé le grand intérêt que le Président de la République, Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya accorde à toutes les composantes du peuple mauritanien, particulièrement les enfants, qui sont notre espoir de demain. M. Diabira Bakary a également souligné que cet intérêt a été concrétisé dans le cadre du programme de gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck visant à améliorer le niveau de vie des enfants en général et à protéger les délinquants en particulier.

Pour sa part, M. Souleymane Diallo, représentant de l'UNICEF à Nouakchott a précisé que les spécialistes estiment que les enfants qui commettent des délits sont considérés, non pas comme des coupables à punir sévèrement par la loi prévue pour les adultes, mais surtout comme des enfants victimes à protéger et à rééduquer.

Il a ajouté que l'atelier vient à point nommé après la finalisation du projet de loi de protection pénale des enfants et sa transmission au gouvernement pour adoption.